

L'appariteur

« De Bott schallt »



JUIN 2023

N° 44



LE MOT DU MAIRE

**Manque de pot ou manque dans le pot ?
... les deux mon Général !**



Le printemps est de retour et, avec lui, l'entretien et le fleurissement de nos jardins et de nos espaces publics.

Notre démarche d'embellissement et de fleurissement est raisonnable et nous nous efforçons d'agir dans un esprit économique et écologique.

La commune a reçu en 2022 une 1ère fleur, véritable reconnaissance et encouragement du jury du concours départemental des « Villes et Villages Fleuris ».

Ce label récompense notre engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Plantations, arrosage, entretien des voiries, du cimetière doivent être pris en compte dans ce label.

Concernant les plantations, une vingtaine d'arbres ont été plantés en remplacement des anciens en fin de vie. Une nouvelle technique a été préconisée pour la décoration florale dans les grands pots rouges et verts le long de la route départementale.

Il s'agissait de planter des fleurs à éclosion différée pendant toute la saison estivale, tout en réduisant les tournées d'arrosage des années précédentes.

Malheureusement dans de nombreux pots, des bulbes ont été "prélevés", les fleurs arrachées et les pots font office de cendriers, voire de poubelles. Le travail est donc à refaire...

Les beaux jours sont aussi le retour des mauvaises herbes sur les trottoirs et surtout au cimetière.

Il faut accepter que parfois, la présentation générale du cimetière soit un peu moins bonne que d'habitude. Il faut également admettre que celui de notre commune n'est de loin pas le moins bien entretenu de notre secteur.

Pour commencer, je redis qu'il n'est plus possible pour la collectivité de se procurer des produits phytosanitaires pour lutter contre les mauvaises herbes.

Le désherbage se fait avec les moyens humains dont nous disposons...

Les mauvaises herbes dans un cimetière ne sont jamais que des plantes mal aimées, mais elles n'empêchent pas de monter au ciel !

Vous pouvez cependant nous aider à conserver un cadre de vie accueillant en quelques gestes :

- Effectuer régulièrement l'entretien des plantations et arracher manuellement les mauvaises herbes autour de vos tombes.
- Maintenir en bon état de propreté votre trottoir et caniveau au droit de votre immeuble.

Les employés pourraient ainsi se concentrer sur les principaux espaces publics de la commune... et replanter au plus vite le manque dans les pots.

La collectivité ne peut que vous en remercier.

CORDIALEMENT,

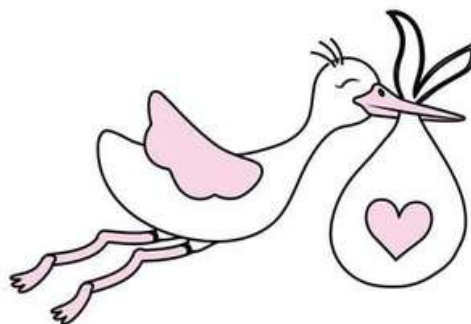
**RÉMY SCHENK
MAIRE D'OBENHEIM**



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL	-----	P.3
LA VIE MUNICIPALE	-----	P.11
INFO DE LA CEA	-----	P.14
AMICALE DES POMPIERS UT45	-----	P.15
LES RUES DU VILLAGE	-----	P.16
LA VIE DE L'ECOLE / LA RÉSIDENCE SÉNIOR	---	P.20
ANIMATION JEUNESSE	-----	P.22
GRAINE DE CHAMPIONNE	-----	P.23
LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS	-----	P.24
ÉTAT CIVIL	-----	P.30



ELLES SONT REVENUES ET TROIS BÉBÉS SONT ARRIVÉS !!!

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Janvier 2023

Administration Générale

- Autorisation de signature d'un contrat de bail commun

M. le Maire rappelle avoir été sollicité par la société Pizzeria "Just Queen" pour la mise en place d'un distributeur automatique de pizzas. Un contrat de bail d'une durée de deux ans, reconductible par tacite reconduction, est proposé. La société payera un loyer mensuel de 150.00 € TTC. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.



- Avis sur la mise en place de casiers "Amazon Locker"

M. le Maire explique avoir contacté la société Amazon afin d'installer des casiers "Amazon Locker", permettant de déposer et de recevoir des colis. Ils seront installés sur le parking de l'atelier, à côté du distributeur de pizzas. Amazon versera un loyer annuel de 600.00 € TTC. Le Conseil Municipal approuve à 11 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre.



- Cession de matériel à titre gracieux

M. le Maire expose un courrier réceptionné émanant de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin, relatif aux anciennes pompes à bras. Obenheim dispose de deux anciennes pompes. La Commission Histoire, Mémoire et Patrimoine de l'UDSP67 consent au don de l'une des deux pompes à bras. La deuxième, étant en exposition à la salle des fêtes avant la venue du périscolaire et rénovée par des bénévoles, sera remise en place après les travaux de rénovation de la salle des fêtes. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le don.



Divers

- Ecoles : M. le Maire fait lecture des remerciements de l'équipe enseignante pour l'aide apportée lors de la fête de Noël, ainsi que des Manneles et chocolats offerts aux élèves. Les classes ont déposé des demandes de subventions pour les projets pour ce printemps.

- Stage : Le secrétariat de la mairie accueillera du 23.01 au 03.02, Léonie ISCHIA en stage de découverte professionnelle.
- City stade : L'auteur des dégradations a été retrouvé par la Gendarmerie. Les frais de réparations ont été intégralement pris en charge.
- Villes et Villages Fleuris : M. le Maire et Florence ZEYSSOLFF, adjointe, se rendront à la cérémonie de remise des prix le lundi 30 Janvier à Colmar.
- Personnel : Une réunion du personnel a eu lieu le 9 Janvier.
- Salle des fêtes : M. le Maire présente la procédure des Marchés Publics, à faire pour les travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes.
- Lotissement : M. le Maire procédera à la signature de la promesse de vente du terrain pour le futur lotissement, situé en zone 1AU, au lieu-dit Kleinfeld, le Jeudi 9 Février.
- Travaux de branchement ENEDIS : Des travaux d'extension du réseau souterrain basse tension et la création d'un branchement électrique seront réalisés prochainement par ENEDIS, au profit de l'entreprise JLS Usinage, rue de Daubensand.
- Urbanisme : La commune a réceptionné un dossier d'urbanisme pour la démolition de la maison et de la grange, situées au 8 rue de Colmar. Trois maisons individuelles seront édifiées.



Séance du 28 Février 2023

Administration Générale

- Compte administratif 2022

Le compte administratif a été transmis aux membres du Conseil Municipal et les résultats sont présentés.

Investissement :

Dépenses prévues : 211 909,75 €

Recettes prévues : 211 909,75 €

Réalisées :

Dépenses : 140 768,88 €

Recettes : 58 884,14 €



CONSEIL MUNICIPAL

Fonctionnement :

Dépenses prévues : 1 081 405,56 €

Recettes prévues : 1 081 405,56 €

Réalisées :

Dépenses : 737 947,91 €

Recettes : 1 175 875,31 €



Résultat de l'exercice :

Investissement : - 81 884,74 € (déficit)

Fonctionnement : 437 927,40 €

Résultat global : 356 042,66 € (excédent)

La somme disponible à reporter en excédent sur le budget primitif dans la section de fonctionnement recette de 2023 s'élève à 356 042,66 €.

Le compte administratif a été adopté à l'unanimité.

• Compte de gestion 2022

Le Compte de Gestion établi par le Trésorier fait apparaître une parfaite concordance avec les montants des mandats et titres émis en 2022.

Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'adopte à l'unanimité.

• Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le Compte Administratif, constate qu'il présente un déficit de dépenses d'investissement d'un montant de 81 884,74 € et un excédent de recettes de fonctionnement d'un montant de 437 927,40 €.

Il décide alors d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 avec un résultat reporté en fonctionnement d'un montant de 356 042,66 €. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

• Acquisition de matériel : tracteur

M. le Maire rappelle que la Commune était en possession d'un tracteur en location de marque CLAAS, de novembre 2017 à février 2022.

Depuis, la commune ne dispose que du tracteur ISEKI acquis en 2017, utilisé pour l'arrosage en été, mais il ne peut pas tracter de benne, ni l'épareuse, ni la pelle à neige.



Deux tracteurs sont présentés : un Valtra estimé à 50 000 € sans équipement et un New Holland estimé à 30 000 €. Après discussions, le Conseil Municipal à 9 voix pour et 5 abstentions a voté pour un nouveau tracteur et à 10 voix pour et 4 abstentions pour le New Holland. Les crédits seront inscrits dans le Budget Primitif 2023.



• Projet d'adressage

La Commune d'Obenheim, en partenariat avec "La Poste", réalise un projet d'adressage. Il consiste à diagnostiquer les différentes problématiques liées à l'adressage. Cet audit permettra de mettre à jour la base des adresses qui servira aux secours, afin de trouver plus facilement les lieux d'interventions, le Cadastre, les éditeurs de logiciels GPS... M. Le Maire propose différentes modifications qui ont été adoptées à l'unanimité et décide de nommer la voie concernant le stade de foot, la salle des fêtes, le city stade, l'atelier municipal et les deux propriétés, actuellement numérotés 22A et 23A rue Neuve.



• Dénomination et numérotation d'une rue

M. le Maire informe les membres qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune. Considérant, l'intérêt que présente la dénomination des voies, il leur est proposé d'attribuer un nom de voie et un numéro pour l'ensemble des bâtiments de cette rue. Le Conseil Municipal décide à 13 voix pour et 1 abstention d'attribuer la dénomination de voie "rue du Stade".

Divers

• Voirie : Le marquage au sol sera repeint par une entreprise extérieure dès que les conditions météorologiques le permettront.

• Pompiers : La grande pompe à bras a été récupérée le 13 février 2023, par l'UDSP67.



• Ecoles : Au vu des effectifs actuels, l'école risque une fermeture de classe, au mois de septembre. Un recomptage sera effectué en juin afin de confirmer la décision.

• Ecole maternelle : Une rénovation de la toiture va être effectuée, pour préserver l'étanchéité du bâtiment. Les travaux se dérouleront cet été.

CONSEIL MUNICIPAL

- Aire de jeux : Le remplacement de la poutre et du rondin de la balançoire sera effectué prochainement par le service technique.

- Après-midi récréatif : L'association Alter Ego, présidée par Florence ZEYSSOLFF, a mis en place des après-midi récréatifs. Le 28 février a eu lieu la 1ère rencontre dans la salle commune de la résidence sénior. 7 personnes de la résidence et 3 personnes extérieures se sont retrouvées pour jouer et pour profiter d'un moment convivial. Ces rencontres seront proposées tous les 15 jours, les mardis après-midi.



- Cadeau : M. Gérard BLANPIED a offert un splendide tableau du blason de la commune entièrement fait en marqueterie. Un cadeau de remerciement lui sera remis.

- Activité économique : M. le Maire annonce l'ouverture prochaine d'un restaurant à Gerstheim, "Bell Alsace", anciennement "Chez Frantz". Les propriétaires sont domiciliés à Obenheim.



- SMICTOM : Le SMICTOM informe que, depuis le 6 février dernier, chaque borne d'apport volontaire biodéchet, sera collectée et lavée 2 fois par semaine toute l'année et davantage en été.



- Salle des Fêtes : M. le Maire présente l'avancement du projet. Les travaux seront effectués en deux phases. La 1ère concerne l'isolation de la toiture, des façades, du sol et le changement des menuiseries pour le bâtiment actuel. La 2ème sera la construction de l'extension.



Séance du 28 Mars 2023

Administration Générale

- Budget Primitif 2023

Pour plus de lisibilité, le budget 2023 sera présenté sous forme de graphique sur les pages 9 et 10.



- Fiscalité Directe Locale : vote des taux d'imposition

Par délibération du 05 avril 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TFPB : 20,40 % / TFPNB : 46,87 %

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales. Il est proposé de modifier les taux d'imposition en 2023. Le résultat est le suivant :

Taxe d'habitation : 16,82 % / Foncier bâti : **20,80 %**

Foncier non bâti : 46,87%

- Autorisation de mouvements de crédits - M57

La nomenclature budgétaire et comptable prévoit la possibilité d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein des sections d'investissement et de fonctionnement, dans la limite de 7,50 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération.

- Affaire financière pour l'extension du réseau électrique

Pour l'instruction d'un permis de construire, ENEDIS a indiqué à la Commune qu'une extension du réseau était nécessaire pour alimenter l'opération. La commune a l'obligation de prendre à sa charge 60 % du coût de l'extension, soit 6 615,22€ TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité. Le pétitionnaire de la demande prend en charge 5 000,00 €. Il reste donc une participation de 1 615,22€ pour la Commune.



- Adoption de l'accord collectif sur le télétravail

Considérant que le télétravail s'est particulièrement répandu, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'adopter l'accord collectif.



CONSEIL MUNICIPAL

• Approbation du Contrat de Territoire Centre Alsace avec la CeA

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Centre Alsace, sur la période 2022-2025.

Dans un contexte de crises énergétiques, sociales et climatiques, elle a souhaité être aux côtés des acteurs locaux pour travailler à la définition d'enjeux porteurs de développement en matière d'attractivité, d'environnement et écologie et de cohésion sociale.

Le Conseil Municipal approuve cette délibération à l'unanimité.



• Groupement de commande - Marché de transport routier de passagers

M. le Maire expose qu'afin de mutualiser les achats pour réaliser des économies d'échelle en bénéficiant de prix plus attractifs, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein propose de constituer un groupement de commandes de transport routier de passagers (transport privé) d'une durée de trois ans à compter de sa notification.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas accepter la constitution du groupement de commandes.


• Location de chasse 2014-2023 - Agrément de permissionnaire du lot n°2 intercommunal

M. le Maire informe que M. Pascal PERROTEY-DORIDANT, locataire du lot de chasse intercommunal, souhaite l'agrément pour un nouveau permissionnaire de chasse et qui demande à retirer un permissionnaire agréé en 2015.

La Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de donner son agrément au permissionnaire, proposé, en vue de chasser sur le lot intercommunal de Gerstheim-Obenheim, à savoir : M. HENTRY Simon et a pris note de la demande de retirer un permissionnaire à savoir : M. BARBIER Mickael.



Divers

- Terrain Kleinfeld : M. et Mme KOEGLER André souhaiteraient acquérir une parcelle de terre agricole appartenant à la commune, dont ils sont actuellement locataires. Vu la situation de cette parcelle, deux autres parcelles appartenant à des propriétaires privés seront enclavées. L'ensemble du Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande.
- SDEA : Le SDEA procédera, courant de cet automne, à des travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau ainsi qu'au renouvellement de certains branchements d'eau potable et d'assainissement dans la rue de Daubensand. 
- Brigade Verte : Lors d'une réunion des Maires, M. Denis SCHULTZ, Conseiller d'Alsace et Maire de Sand, a expliqué que la CeA a mis en place un groupe de travail spécifique pour développer les Brigades Vertes. Il a transmis les coûts que pourraient représenter le déploiement.
- Ecoles : M. le Maire présente le courrier reçu le 16 mars dernier du directeur académique, dont la décision est le retrait d'un poste d'enseignant dès la rentrée 2023.
- Devis : M. le Maire présente plusieurs devis en cours tels que les fleurs estivales, terreau, engrais et marquage au sol.
- Personnel : Notre agent, Monsieur GUERIN Eric, arrivé en septembre 2022, nous a fait part de sa démission. Il sera radié des cadres à partir du 31 mars 2023.
- Terrain de pétanque : M. le Maire informe que le terrain de pétanque est terminé. Des bancs seront encore installés autour de celui-ci. Il est demandé d'ajouter une délimitation au milieu du terrain afin de créer deux terrains bien distincts.
- Salle des fêtes : M. le Maire présente l'avancement des investigations concernant les travaux : le rapport du diagnostic de la toiture qui est favorable à l'ajout d'une isolation. Concernant le sol, un technicien a conseillé la mise en place d'une chape ainsi qu'une isolation thermique par une mousse Polyuréthane projetée et une finition par parquet bois.



CONSEIL MUNICIPAL

- Sapeurs-Pompiers : M. Bruno HEILBRONN, adjoint, fait part du compte-rendu d'une réunion des élus, à l'Unité Territoriale de Boofzheim. Cette unité est composée de plusieurs casernes. Le chef de corps fait part d'un grand manque de personnel en journée. En 2018, la caserne comptait 98 Sapeurs-Pompiers, à ce jour seulement 50 volontaires sont encore inscrits. Une réorganisation des communes dépendantes de l'Unité Territoriale de Boofzheim est nécessaire. Ainsi, la commune de Gerstheim dépendra de l'Unité Territoriale d'Erstein et la commune d'Obenheim dépendra de l'Unité Territoriale de Benfeld.
- APPMA : Mme Jeanine RICCOBENE, conseillère municipale, donne le compte rendu de l'AG de l'APPMA. L'association n'a pas effectué d'activité depuis la COVID 19 et est régulièrement victime de vandalisme sur le local. En 2023, l'association souhaite organiser une journée de pêche et remettre en place la Bourse aux jouets en automne.



Séance du 25 Avril 2023

Administration Générale

- Salle des fêtes - choix du maître d'oeuvre et budget prévisionnel des travaux

Le projet consiste en la rénovation du bâtiment, par des travaux d'isolation et concerne la toiture, la mise en place d'un bardage sur les façades extérieures, l'isolation par le sol avec la pose d'un nouveau parquet et le changement de la menuiserie.

Le montant estimatif des travaux s'élève à :

550 000,00 € HT soit 660 000,00 € TTC.

Trois cabinets d'architecture ont été consultés.

Le Conseil Municipal a choisi le cabinet d'Architecture Dominique DIEFFENBACHER, situé à Scherwiller, d'un montant de 38 500,00 € HT, soit 46 200,00 € TTC.

Budget prévisionnel concernant les travaux de rénovation :



- Isolation de la toiture : 193 846,00 €
- Isolation extérieure : 60 000,00 €
- Isolation du sol : 22 059,00 €
- Parquet : 126 000,00 €
- Menuiserie : 60 000,00 €
- Bardage isolant extérieur : 40 000,00 €
- Electricité : 50 000,00 €



Soit un total prévisionnel de : 551 905,00 € HT, soit 662 286,00 € TTC + les honoraires de la maîtrise choisie. Le budget définitif sera voté lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

- Personnel : assurance statutaire - mandat d'étude

Le Centre de Gestion propose le soin d'organiser, pour le compte des collectivités territoriales qui le souhaitent, une procédure de mise en concurrence des contrats d'assurances. Le Conseil Municipal décide de rejoindre la procédure de consultation et de donner mandat au Centre de gestion du Bas-Rhin. Ces conventions devront durer 4 ans et prendront effet au 1er janvier 2024.



- Personnel : création d'un poste de saisonnier

M. le Maire informe qu'au vu de l'accroissement d'activité pendant la période estivale, il serait judicieux de faire appel à un agent technique saisonnier. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi de saisonnier à temps complet.



- Location de chasse communale 2024-2033 : Constitution de la Commission Consultative Communale / Intercommunale de chasse (4C)

Le Maire informe le Conseil Municipal de la préparation du dossier de la chasse pour la période 2024-2033. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de constituer la Commission Consultative Communale / Intercommunale de chasse et désigne M. Rémy SCHENK, Maire de la Commune, Président de la 4C, M. Bruno HEILBRONN, adjoint et M. Dominique LEHMANN conseiller municipal, en qualité de représentants de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL

• Location de chasse communale 2024-2033 : Produit de la location de chasse

Les baux de location des chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans, les baux actuels expirent le 1er février 2024.

M. le Maire informe l'assemblée que la procédure administrative prévoit de consulter en amont les propriétaires fonciers, sur le mode de répartition du produit de la chasse.

Toutefois, le Conseil Municipal peut décider de renoncer au produit de location de la chasse au profit de la redistribution aux propriétaires fonciers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, à 14 voix décide de renoncer à la consultation des propriétaires fonciers et de maintenir sur le ban communal, la répartition du produit de la location de chasse entre les différents propriétaires, et ce au prorata de la superficie de leurs terrains.



• Cession de matériel

M. le Maire informe que la benne 3 points de marque DESVOYS n'est plus utilisée par le service technique de la Commune. Il est proposé de céder cette benne à 1 000,00 € (mille euros). Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de céder la benne trois points de marque DESVOYS.

M. le Maire informe que le broyeur de marque DESVOYS n'est plus adapté à nos besoins. Il est proposé de céder ce broyeur à 3 700,00 € (trois mille sept cent euros). Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de céder le broyeur de marque DESVOYS.



Divers

- Correspondant défense : Mme Nadine GEYER-HEILBRONN a participé à la réunion des correspondants-défense sur les règles protocolaires pour les cérémonies commémoratives. La Commune les respecte quasiment à 100%.
- SIVU : L'AG a eu lieu le 30 mars, mais aucun délégué de la Commune n'a pu y assister.

- Cadastre : La SCI BECK propriétaire de la parcelle située au 6 rue de Strasbourg a déposé une demande de travaux pour l'isolation et le changement des fenêtres. D'après le cadastre, l'isolation empièterait sur la parcelle voisine de la commune. Le sujet sera pour le prochain Conseil.

- CeA : M. le Maire informe que la Collectivité européenne d'Alsace a versé une subvention de 500,00 € pour l'acquisition d'un nouveau défibrillateur en remplacement de l'ancien vétuste.



- APPMA : M. Bruno HEILBRONN a reçu une demande de M. SOMMER Claude, président de l'APPMA, concernant la tonte autour de l'étang ou que la Commune mette à disposition le broyeur. Après discussion, il ne sera pas possible pour la Commune de prendre cette charge de travail en plus, ni de prêter le matériel.



- Juricia Conseil : M. le Maire a été sollicité par le cabinet "Juricia Conseil" afin d'effectuer un audit relatif aux taxes foncières acquittées par la collectivité. Il est proposé de faire appel à ce service pour 24 mois.



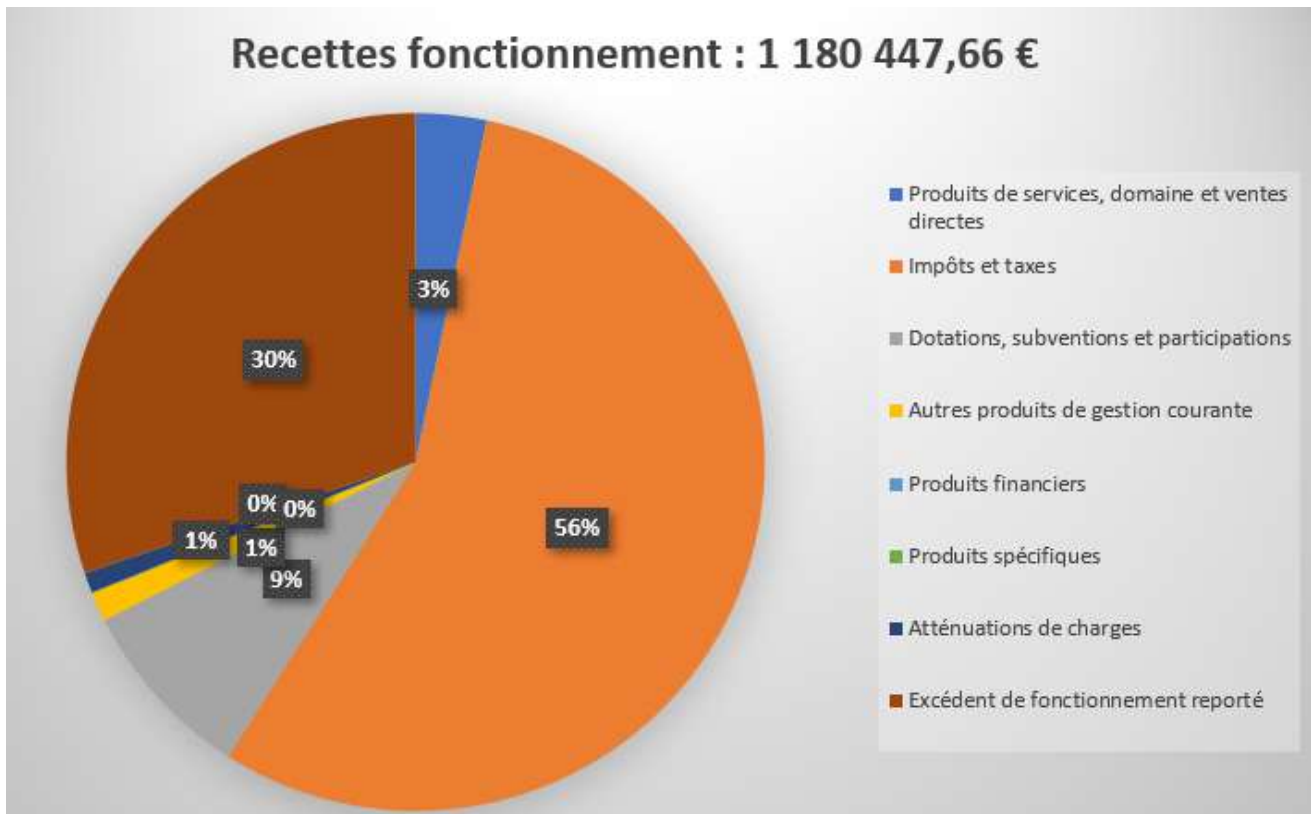
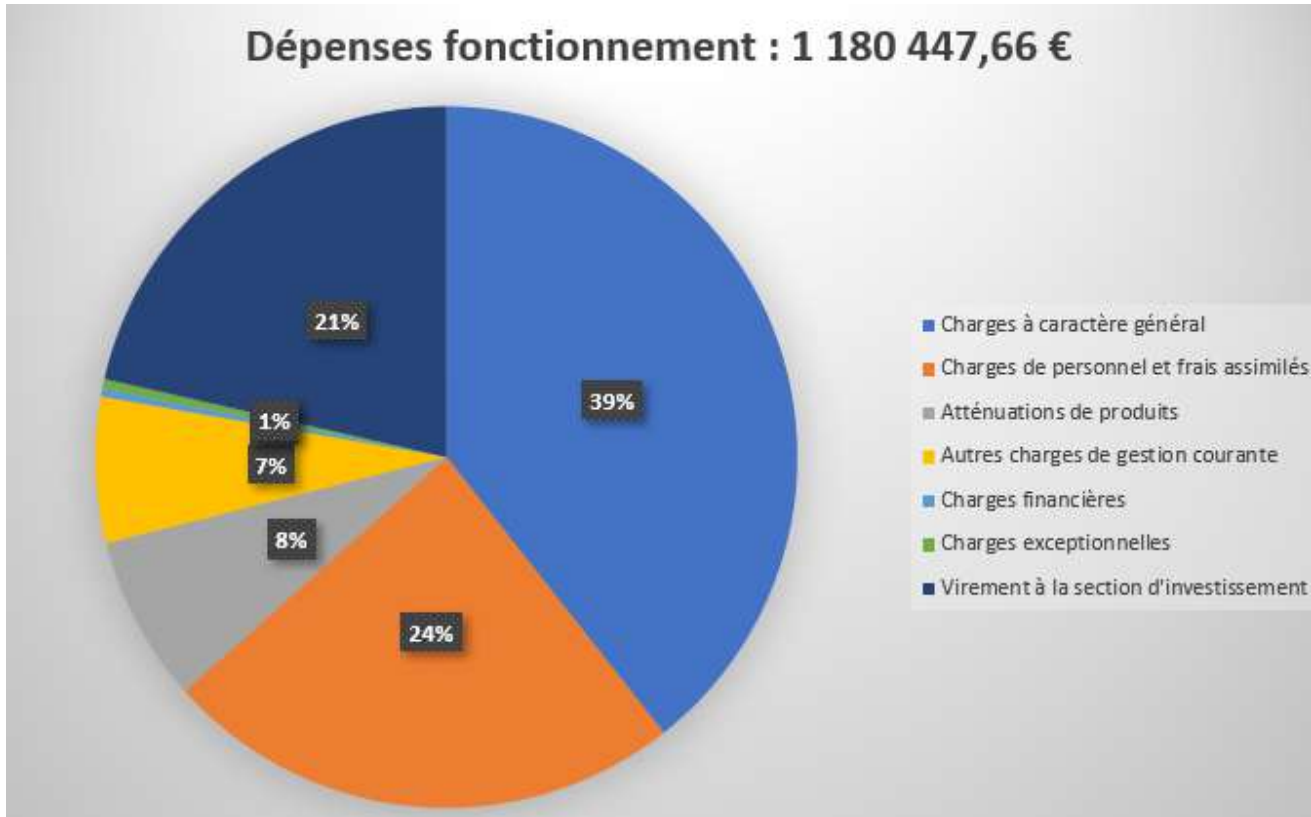
- Ecoles : Mme GOETZ Céline souhaite connaître l'évolution concernant la fermeture de classe en septembre prochain. Monsieur le Maire rappelle avoir contacté l'inspection académique mais sans réponse. La fermeture devrait être actée et entraînera la suppression d'un poste d'ATSEM, si une classe de maternelle ferme.



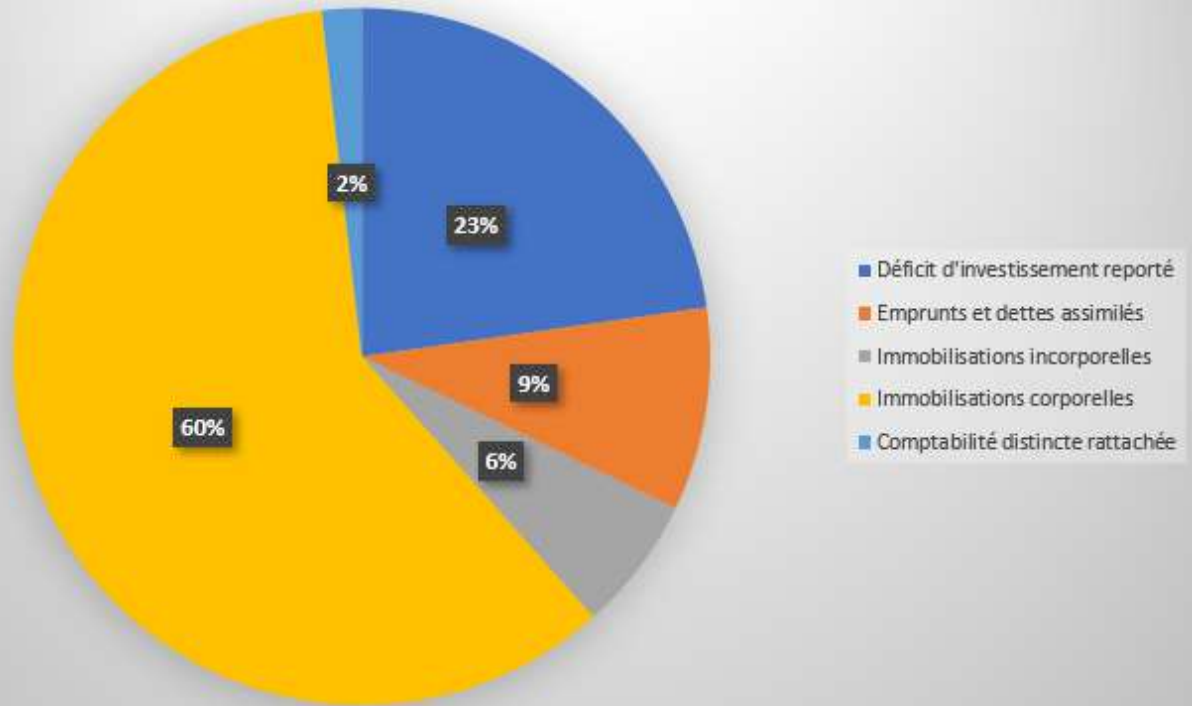
Si vous voulez consulter l'intégralité des comptes rendus du Conseil Municipal, vous pouvez flasher ce QR-Code avec votre téléphone, ou vous rendre sur le site de la commune, rubrique délibérations du CM.



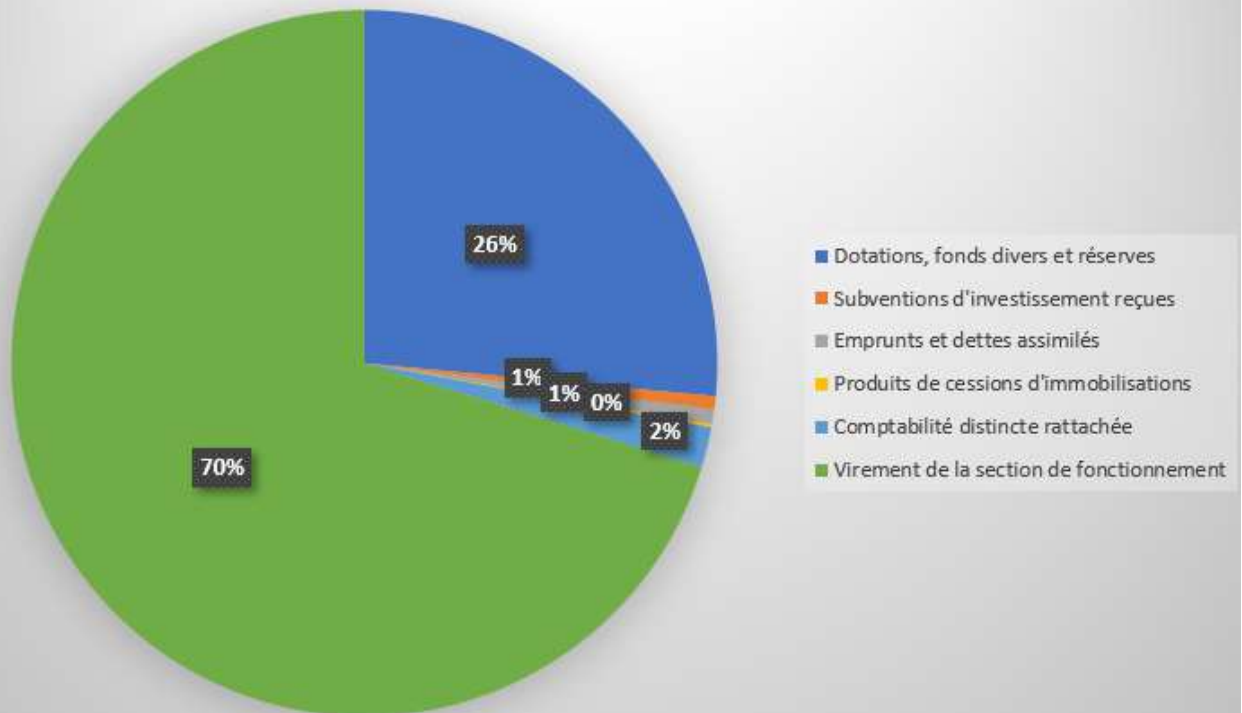
BUDGET PRIMITIF 2023



Dépenses investissement : 359 915,18 €



Recettes investissement : 359 915,18€



LA VIE MUNICIPALE

FERMETURE DE LA MAIRIE

Exceptionnellement, la mairie sera fermée les mercredis 26 Juillet, 02 Août, 09 Août, ainsi que le lundi 14 Août 2023.



CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2024

En 2024, nous allons réaliser le recensement des habitants de la commune.

Cette enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Nous recherchons donc des agents recenseurs pour effectuer les collectes des données auprès des habitants.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à le faire savoir à la mairie, avant le 30/09/23.



NOUVELLES ACQUISITIONS ET REMPLACEMENTS



Un nouveau **défibrillateur** est venu remplacer celui de la salle des fêtes, qui était devenu vétuste.

Une subvention de 500 euros a été versée par la CeA, au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, pour l'achat de ce nouveau dispositif.



Le **terrain de pétanque** est en cours de finition. Des bancs seront disposés tout autour pour vous accueillir lors de vos matchs.

Une subvention de 1 440 euros a été versée par la CeA, au titre du Fonds de Solidarité Territoriale



Le **marquage du village** a été repeint le 2 Juin, afin de permettre une meilleure visibilité et d'assurer la sécurité de tous.



POMPE À BRAS

Suite à la décision du Conseil Municipal du 24 Janvier 2023, la grande pompe à bras a été remise à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin. Nous la retrouverons, sans doute un jour, dans le "Musée du Sapeur-Pompier d'Alsace".



LA VIE MUNICIPALE

OWEMERPUTZ

L'hiver est derrière nous, il est donc temps de procéder au traditionnel nettoyage communal de printemps !

Comme chaque année, certains habitants se sont mobilisés pour venir aider à nettoyer la Commune.

Nous vous en remercions !

Samedi 15 Avril, sous un ciel mitigé, les bénévoles armés de gants et de sacs poubelles ont nettoyé les rues, routes et allées du village.

Cette année, ce sont quelques kilos de déchets qui ont été ramassés, notamment des canettes, des bouteilles en verre, des dizaines de sachets d'huile piquante pour pizza, une friteuse et aussi du bois d'une ancienne cabane.

Malgré l'engouement des citoyens pour sauver la planète et même si nous avons ramassé moins de déchets que les autres années, il en reste toujours...

La prochaine fois, pensez-y et jeter vos déchets chez vous ou dans des conteneurs prévus à cet effet.



RAPPEL SUR LES ACTIVITÉS DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

La Commune dispose d'un arrêté municipal réglementant les activités de bricolage et de jardinage. Cet arrêté permet de faire respecter la tranquillité publique et surtout d'éviter les bruits excessifs et abusifs qui pourraient gêner le voisinage.

L'utilisation d'outils de jardinage et de bricolage, tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques est possible **SEULEMENT** aux horaires suivants :

- **jours ouvrés : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00**
- **dimanches et jours fériés : de 9h00 à 11h00**

En cas de non-respect des conditions d'emploi des outils, il pourra être ordonné de cesser immédiatement les nuisances.

Si la personne ne respecte pas, elle s'expose à des sanctions et les voisins pourront appeler la gendarmerie (en composant le 17).

BRUIT
de voisinage



NOUVELLE RUE

Suite à un ré-adressage du village, en collaboration avec La Poste, la Commune doit procéder à des changements de noms de rue, mais aussi des réajustements en fonction de certaines incohérences.

Le principal changement est pour la rue se situant entre le stade de foot et l'atelier municipal et allant jusqu'à la place de jeux et le city stade ; elle se nomme à présent "*Rue du Stade*".



CABINET INFIRMIER



Un cabinet infirmier vient d'emménager au 1 rue du Kleinfeld 67230 OBENHEIM.

Les infirmières sont au nombre de 3. Les soins peuvent être prodigués à domicile ou au cabinet sur RDV.



Pour les contacter : 06.32.30.61.93 ou par mail scm.valeanne@yahoo.fr

INSCRIPTION ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU RHIN

Toute l'équipe pédagogique de l'école de musique Intercommunale du Rhin est heureuse de vous informer que les inscriptions sont ouvertes pour l'année 2023/2024.

L'école intercommunale de musique regroupe plusieurs structures qui fonctionnaient de manière indépendante, à savoir : l'école de musique de la M.J.C. de Gerstheim, l'école de musique de l'Harmonie Concorde de Gerstheim, l'école de musique de l'Harmonie d'Obenheim et l'école municipale de musique de Rhinau.



Nous proposons nos enseignements à partir de 4 ans pour l'éveil musical et dès 6 ans pour la pratique instrumentale, comme des cours d'instruments à vent, à cordes, batterie, accordéon, piano mais aussi des cours pour adultes. L'école intercommunale de musique dispense un enseignement complet de qualité, structuré en cycles, correspondant aux âges et à la progression des élèves. Elle est ouverte à tous, de l'enfance à l'âge adulte, sans distinction de styles.

Vous trouverez ci-dessous le lien pour les informations générales et le lien pour inscrire votre enfant.

Les adultes sont bien évidemment aussi les bienvenus au sein de notre établissement :

<https://www.cc-erstein.fr/sport-culture/les-ecoles-de-musique/437-les-ecoles-de-musique>



**L'entretien
des lisières
boisées**
aux abords des routes
départementales

Chutes d'arbres : conséquences et sanctions encourues



➔ Pour vous, riverain d'une route départementale

Les riverains qui ne respectent pas ces obligations sont passibles de **poursuites pénales, d'amendes et/ou de peines d'emprisonnement**. La réparation financière des préjudices matériels et corporels causés vous incombe.

À ce titre, en cas de danger avéré, la Collectivité européenne d'Alsace peut procéder à l'exécution des travaux d'élagage voire d'abattage des plantations sur une parcelle privée afin de garantir la sûreté et la commodité de passage. Les frais afférents aux opérations seront mis à la charge des propriétaires des arbres.

➔ Pour les usagers

Les chutes d'arbres peuvent entraîner :

- > des accidents,
- > des routes fermées et des retards,
- > la mobilisation de moyens humains et matériels importants pour dégager les chaussées.

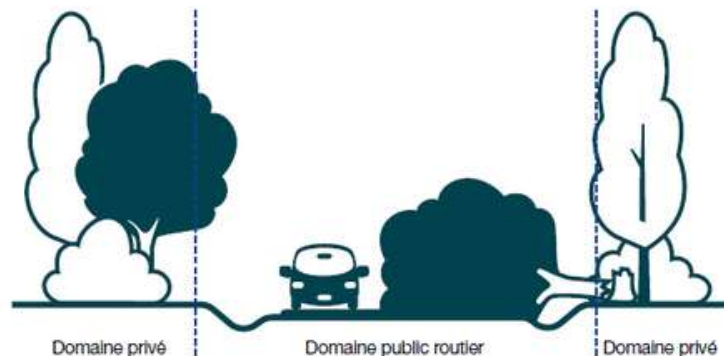
La Collectivité européenne d'Alsace vous remercie de votre vigilance et de votre compréhension.

Les arbres de votre propriété relèvent de votre responsabilité

La fluidité du trafic routier et la sécurité des usagers constituent des priorités de la Collectivité européenne d'Alsace. Cette responsabilité est cependant partagée avec les propriétaires des parcelles forestières à proximité des routes départementales.

En tant que riverain d'une route départementale, vous devez :

- > **Respecter une distance légale de 2 mètres minimum entre la route et les arbres ou les haies** (plantations et branches).
- > **Entretien des arbres, arbustes et haies** de votre propriété plantés au-delà de cette limite.



Évitez tout danger, notamment la chute de branches sur les routes, en prenant les mesures nécessaires :

- > **Surveiller l'état des arbres** et procéder à des contrôles par des experts de manière préventive.
- > **Élaguer** pour anticiper la chute de branches mortes ou la rupture d'arbres présentant des symptômes de fragilité ou de dépérissement.
- > **Intervenir avec un lamier ou par coupe sélective du 1^{er} août au 14 mars** en dehors de la période de nidification de la faune locale (hormis la sécurisation d'un site).

➔ Les Contacts

Avant toute intervention en bordure de route départementale

Prenez l'attache du Centre d'Entretien et d'Intervention (CEI) le plus proche de la Collectivité européenne d'Alsace pour définir les mesures de protection et de signalisation à mettre en place.

Rendez-vous sur alsace.eu, rubrique « Mobilité et transport » (liste complète des CEI disponible sur le site).

Un doute, une urgence, un danger à signaler ?

Vous souhaitez obtenir des renseignements ou signaler des branches tombées sur la route ou la signalisation.

Contactez-nous : ☎ 03 69 49 39 29 ✉ routescsa@alsace.eu

➔ Le mot du vice-président de la Collectivité européenne d'Alsace



Jean-Philippe Maurer

« Le dérèglement climatique que nous vivons actuellement favorise la multiplication de phénomènes météo violents, comme des coups de vent ou des tempêtes. Les agents des routes sont à chaque fois pleinement mobilisés pour dégager les chaussées des chutes d'arbres ou de branches. Aussi, les propriétaires de parcelles boisées aux abords des axes routiers ont la responsabilité de l'entretien des végétaux présents sur leur terrain. Dans cette perspective, cette plaquette vous apporte les indications nécessaires. Nous avons tous un rôle à jouer en matière de sécurité routière ! »



AMICALE DES POMPIERS UT45

Citoyens, citoyennes des communes de l'UT 45

UNITE TERRITORIALE 45 : certains diront "qu'est-ce que c'est ?", d'autres se diront "ça se trouve où ?", mais encore "je ne connais pas" etc...

Aujourd'hui, c'est parce qu'il y a tellement d'interrogations derrière cette appellation que nous avons décidé de parler de nous et de nous faire connaître. L'Unité Territoriale 45 découle d'un découpage territorial définie par le SIS 67 (Service Incendie et Secours) du Bas-Rhin. Elle regroupe 7 communes : Diebolsheim - Friesenheim - Rhinau - Obenheim - Daubensand - Gerstheim - Boofzheim.

Vous aurez compris qu'on parle des Sapeurs-Pompiers Volontaires qui sont amenés à intervenir lors d'un déclenchement des secours dans vos communes respectives : chez vous, dans les lieux publics, sur la voie publique, sur votre lieu de travail etc...

Afin de pouvoir assurer ces missions, le centre de secours de Boofzheim, où est basée l'Unité Territoriale 45, couvre un secteur allant de Gerstheim à Diebolsheim le long de la RD 468, mais aussi avec les limites naturelles qui sont le Rhin et ses îlots, le long de la D52 (route EDF).

Pour faire fonctionner la caserne et répondre au mieux aux demandes de secours de la population, nous sommes actuellement 49 Sapeurs-Pompiers Volontaires ACTIFS provenant des 7 communes. N'oublions pas nos Jeunes Sapeurs Pompiers, relèves primordiales pour la pérennité de la caserne.

Afin de faire vivre notre lieu de travail, de formation, de passion, il existe une association qui est "l'amicale des Sapeurs Pompiers ACTIFS de l'UT 45", c'est-à-dire celle des personnels provenant des 7 communes et qui, au quotidien, vous portent secours.

Les valeurs qui découlent de cette amicale, sont l'entraide, le partage, le soutien, l'humilité et en finalité, celles qui nous lie tous :

Courage et Dévouement.

Cela symbolise l'abnégation, l'acceptation d'engager sa vie pour sauver celle des autres, la devise de notre engagement en tant que SAPEUR POMPIER.

Cette diffusion a pour but une reconnaissance de notre engagement en tant que SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES ACTIFS mais aussi AMICALISTES.

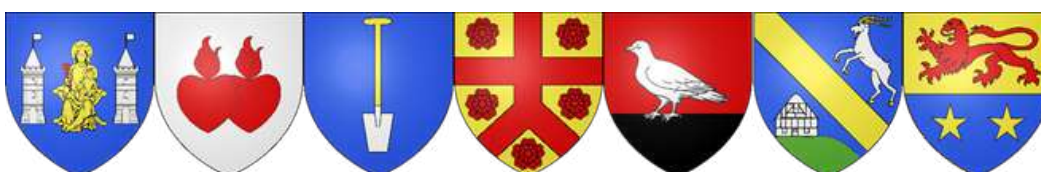
Grâce à l'investissement de chacun, elle a pour BUT d'égayer la vie des personnels dévoués, ainsi que de leurs familles qui sont "un soutien de l'ombre" primordial.

Ces valeurs, nous souhaitons aussi pouvoir les partager avec vous, en vous donnant d'ores et déjà rendez-vous le SAMEDI 26 AOUT 2023, à la caserne de Boofzheim pour notre journée "PORTES OUVERTES" afin de nous rencontrer, d'échanger, découvrir notre univers et, pourquoi pas, vous projeter vers un engagement chez les Sapeurs Pompiers.

Cette journée se terminera par un grand BAL ouvert à la population afin que vous puissiez passer un moment de détente et d'amusement en notre compagnie. Des surprises vous y attendront.

MERCI de nous aider à poursuivre notre engagement au quotidien, pour vous, population de l'UT 45.

En attendant, prenez soin de vous et au plaisir de vous croiser prochainement au sein de notre caserne.



LES RUES DU VILLAGE

Certaines de nos rues indiquent des directions, d'autres correspondent à des agrandissements du village. Plusieurs portent des noms liés à notre histoire.

Dans notre précédent Appariteur, nous avons évoqué celles associées à la guerre 1939-45.

Des citoyens d'honneur

Jean de Beaumont

Le Comte Jean de Beaumont était propriétaire d'un domaine à Diebolsheim. Il fut aussi président du C I O pendant 40 ans et mécène de nombreuses associations en Alsace.

Dans les années 60, il possédait un territoire de chasse des deux côtés du Rhin dont celui d'Obenheim. Certains anciens se souviennent des deux célèbres roulottes vertes et des invités de marque : artistes, hommes politiques ...

Le Comte a fait de nombreux dons pour notre salle des fêtes, il a aussi offert les deux vitraux du chœur de l'église St Rémi.

Il a organisé un voyage à Paris pour ses gardes-chasse, pour la chorale et le groupe folklorique d'Obenheim. En juin 1966, événement dans notre village : son ami Guy Béart offre un tour de chants dans le cadre d'une fête mémorable.

Lors de sa nomination comme citoyen d'honneur, il a précisé qu'il se sentait très proche des Obenheimois.



De gauche à droite : le Comte de Beaumont, le maire Eric Koegler, Monsieur Alphonse Adolf



Une journée de chasse à Obenheim

Alphonse Adolf

Monsieur Alphonse Adolf est né à Obenheim en 1883. Il habitait au n° 9 de la rue du Général Walther.

Il était professeur à Haguenau.

Sans héritiers directs, en 1965, il choisit sa commune natale pour faire un don généreux principalement destiné à des travaux à la salle des fêtes.

Lors de sa distinction par la commune, il a partagé son émotion : il n'avait jamais imaginé devenir citoyen d'honneur et en était très reconnaissant. A cette occasion, l'Union Chorale lui a dédié la chanson "Das Elternhaus" (la maison paternelle).



LES RUES DU VILLAGE

Des généraux célèbres

Général Walther

Le Général de Brigade, Comte d'Empire, Frédéric Henry Walther est né en 1761 à Obenheim et mort du typhus en novembre 1813. Il a servi noblement la France sous l'Empereur Napoléon 1er et est inhumé, en 1814, au Panthéon à Paris. Le nom du Général figure, également, sur l'Arc de Triomphe. Il est porteur de la Croix de la Légion d'Honneur et commandant de l'ordre de la Couronne de fer.

Les récompenses attestèrent à la fois l'éclat de ses services et la modestie de ses prétentions. On vit en lui un soldat loyal au milieu de la Cour royale, comme dans les combats, ne connaissant que son devoir.

En 1995, l'association pour la conservation des monuments Napoléoniens et la municipalité d'Obenheim inaugurent sur la placette du rond-point de la rue du Général Walther une stèle sur laquelle est apposée une plaque de bronze retraçant la vie du Général.



Général Juncker

Enfant du pays, né en 1784, le Général Juncker, fils du Pasteur Philippe Juncker, n'est autre que le neveu du Général Walther. Il fait partie de la dernière promotion de polytechnique de Moutiers.

C'est aussi le Directeur des mines de Poullaouen et Huelgoat.

Il s'illustre dans une bataille à Hohelinden face aux Autrichiens dès son plus jeune âge, à 16 ans. La victoire lui permet d'obtenir le grade de sous-lieutenant.

Il participe ensuite à la bataille d'Austerlitz en Tchéquie, au côté de son oncle.

Il est décoré de la Légion d'Honneur par Napoléon 1er, après avoir gravi tous les échelons militaires lors de batailles.

En 1831, il est nommé Colonel et sera Commandant des Vosges de 1841 à 1853.

C'est Napoléon III qui le nommera Général.

Il fut élu maire à plusieurs reprises de Poullaouen, en Bretagne où il s'était installé.

Il décède à 80 ans dans la Seine et Marne, lieu d'origine d'Anne Noël, son épouse, en 1865.

Stèle située au carrefour de la rue du Ried et de la Poste



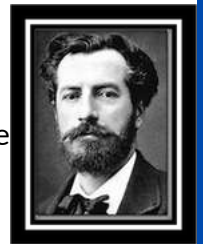
Des alsaciens célèbres

Bartholdi

Frédéric Auguste Bartholdi est né en 1834 à Colmar. Auguste et son frère fréquentèrent le lycée Louis Le Grand et l'atelier du peintre Ary Scheffer. Après quelques années d'apprentissage, Bartholdi réalisa son premier chef-d'œuvre, la statue en bronze du général Rapp inaugurée à Colmar en 1856. Des œuvres lui sont demandées comme la Fontaine de Bruat (Colmar 1864), le Jeune Vigneron (1869) ou encore le modèle en plâtre du Vercingétorix (exposé au Salon de 1870 mais inaugurée qu'en 1903 à Clermont Ferrand).

Après la guerre entre la France et la Prusse, il entreprend son premier voyage aux États-Unis afin de réaliser le projet de sa vie : «la liberté éclairant le monde», la Statue de la Liberté (1870-1886). En parallèle, il travaille sur un autre projet : le Lion de Belfort (1872-1880), statue célébrant le courage et la résistance de la cité au siège prussien. Il fut nommé commandeur de la Légion d'Honneur en 1887 ; sa notoriété ne cessa de croître tant en France qu'aux États-Unis.

En 1892, il réalisa pour la ville de Lyon, la célèbre Fontaine des Terreaux. Il mourut à Paris en 1904. Il fut enterré avec les hommages militaires au cimetière Montparnasse et une Renommée aux ailes déployées (inventée par lui-même) orne sa tombe.



LES RUES DU VILLAGE

Schweitzer

Albert Schweitzer est né en 1875 à Kaysersberg. Il grandit à Gunsbach bercé par les cultures allemandes et françaises. Son père lui fit découvrir la musique lorsqu'il était enfant. Il poursuit un double cursus en théologie chrétienne et philosophie à l'Université de Strasbourg.

En parallèle, inspiré par les prédications de son père pasteur, il suit la même voie et est autorisé à prêcher. Impliqué dans des causes humanitaires, il poursuit un cursus de médecine et en fut diplômé.

Précurseur de la médecine humanitaire, il partit pour l'Afrique, à Lambaréné (Gabon). Avec sa femme, ils construisirent un hôpital avec pour valeur le respect de toute vie.

Pendant la première guerre mondiale, leur nationalité allemande posait problème même jusqu'en Afrique et ils furent obligés de revenir à Strasbourg. Dès 1924, il retourna régulièrement à Lambaréné.

Sa notoriété grandit au fil des années. C'est ainsi qu'il reçut plusieurs distinctions notamment le prix Nobel de la Paix en 1952.

Il mourut en 1965 à l'âge de 90 ans. Aujourd'hui, l'hôpital qu'il a créé existe toujours et continue à s'inspirer de cette valeur qui lui tenait tant à cœur, le "respect de toute vie".



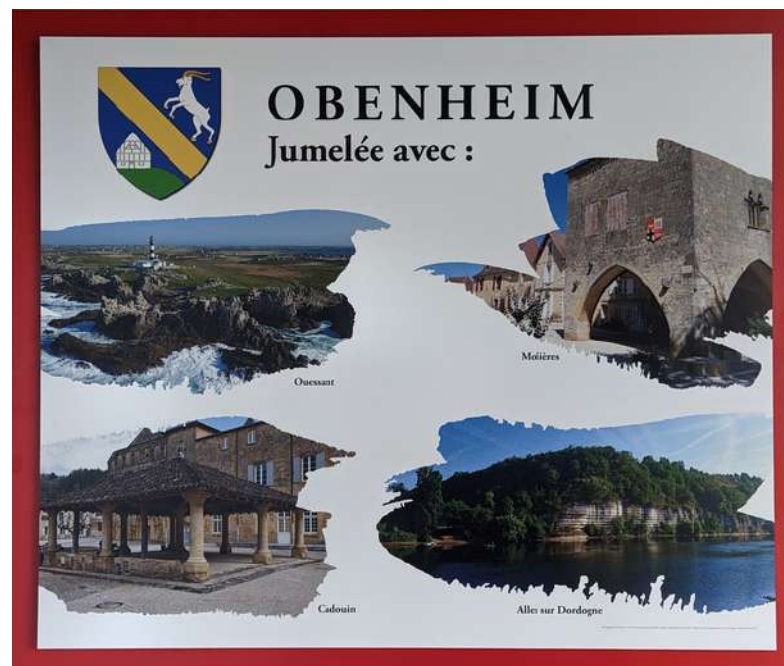
Lucie Berger

Lucie Berger est née en 1836 dans une famille protestante et fut orpheline de père à 1 an.

Elle suit une formation d'éducatrice.

A l'âge de 35 ans, elle ouvre à Strasbourg un pensionnat pour jeunes filles de la classe moyenne "le Bon Pasteur". Elle consacre sa vie à diriger cet établissement devenu par la suite le Collège Lucie Berger et associé actuellement au Gymnase Jean Sturm. Elle décède en 1906 à l'âge de 70 ans.

Villages jumelés



LES RUES DU VILLAGE

Ouessant

L'île d'Ouessant a la forme d'une pince de crabe : une superficie de 15km², une longueur de 7km et 4km de large. Elle se trouve à une vingtaine de km de la côte.

L'une à l'ouest, l'autre à l'est, Ouessant et Obenheim sont des communes jumelées depuis 1966 : les premières en France ! Elles ont noué des liens autour de projets à l'initiative du Docteur Le Scao et grâce au maire de l'époque M. Eric Koegler.

Molières / Cadouin / Alles sur Dordogne

Début septembre 1939, 374 000 Alsaciens, soit le tiers de la population de l'époque, habitant 181 communes, situées entre le Rhin et la ligne Maginot, reçoivent l'ordre de quitter leur domicile.

Les Obenheimois, arrivés dans le sud-ouest, sont répartis dans les villages de Molières, Cadouin et Alles sur Dordogne.

La rencontre imposée par les événements de 1939-1940 entre les villages périgourdins et Obenheim s'est transformée au fil des ans en une réelle et solide amitié.

Obenheim est jumelée avec Molières depuis 1984. Le serment de jumelage entre Alles sur Dordogne et Cadouin a été signé en 2007.

Alles sur Dordogne (Alans en occitan)

Commune d'environ 380 habitants bordée par la Dordogne, située entre Périgord Noir et Périgord Pourpre.

L'Amicale Alles - Obenheim est très active dans l'organisation des échanges entre nos villages.



Cadouin (Cadouh en occitan)

En 1974, le village a été rattaché à la commune du Buisson-de-Cadouin.

Depuis 1115, Cadouin est célèbre pour son abbaye. L'église abbatiale, le cloître et la partie commune sont bien conservés et attirent de nombreux visiteurs.



Molières

Pendant l'exode, les Alsaciens y séjournent environ 1 an et vont tisser des liens d'amitié sincères.

C'est ainsi qu'Obenheim et Molières proclament, le 15 juillet 1984, leur union dans un acte de jumelage.

Molières est une petite commune de 330 habitants environ, riche de par son patrimoine et ses bâtiments historiques : Bastide, ruines de château, église ...

LA VIE DE L'ÉCOLE



Notre sortie à la bibliothèque de Rhinau

Les élèves des cinq classes de l'école primaire sont allés à la bibliothèque de Rhinau jeudi 13 avril. Nous avons découvert l'exposition de l'artiste Christian Voltz.

C'est un artiste qui fait de l'art éphémère, aussi appelé Land-Art, en prenant en photo des objets de récupération en tout genre : ficelles, clous, rubans, vieux stylos, bouchons, fils de fer... Ces petits objets destinés à être mis à la poubelle vont animer des personnages, des paysages, des tableaux. Nous avons réalisé des œuvres très originales, pleines de fantaisie, comme de vrais artistes en herbe !

Nous avons pique-niqué à la bibliothèque de Rhinau.



Au cours de cette journée, nous avons également fait une grande promenade au parcours de santé de Rhinau. C'était une journée printanière bien remplie.



Classe Canoë-Kayak



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié d'un cycle canoë-kayak cette année, en mai, avec le centre du "Cakcis" de Sélestat. Durant trois matinées, ils se sont rendus sur le plan d'eau de Benfeld où ils ont pu découvrir le kayak sur deux séances. La dernière séance fut consacrée à la découverte du canoë.



Pendant ces trois séances, les élèves ont également réalisé des ateliers d'athlétisme (saut en longueur, lancer de poids et jeu du morpion).

Le mardi 16 mai, les deux classes, de Mmes SCHNEIDER et PARMENTIER, se sont rendues à Rhinau pour réaliser une balade en canoë sur le Brunnwasser. Même si la pluie s'est un peu trop invitée, les élèves ont été ravis de découvrir la faune et la flore en canoë...



Une journée à la Maison de la Nature - classe de CP/CE1

Une bouffée d'air et d'apprentissage ludiques !

Passer une journée à la Maison de la Nature de Muttersholtz nous a permis de découvrir la faune et la flore qui nous entourent.

Le matin : activité pêche à la rivière et découverte de la microfaune aquatique !

L'après-midi : découverte du sentier pieds nus "Sensoried". Quel plaisir de patauger pieds nus dans l'herbe, sur un pont, sur un filet, sur des galets, de marcher dans la paille ou sur du foin et même dans la boue...



Dans la rivière, nous avons pêché des notonectes (qui nagent sur le dos), des limnées, des planorbes, des gammarus et même des aselles. Nous avons appris que la Maison de la Nature se trouve dans une zone inondable naturelle, qu'il y a des marais, des prairies humides, des haies et des petites forêts qui abritent une faune et une flore remarquables.

Mais avant d'être ce paysage, le Ried ressemblait à une forêt marécageuse qui a été défrichée !

LA RÉSIDENCE SÉNIORS

Quelques instants partagés de nos résidents !



A la chandeleur, les Séniors ont partagé un excellent moment gourmand, avec une crêpe-party, arrosée au cidre (avec modération, bien sûr).

Certains ont ramené des confitures, de la pâte à tartiner, d'autres l'appareil à crêpes... et le moment s'est prolongé tout l'après-midi.



Mme QUERREC a fêté ses 80 ans, entourée de ses proches et des résidents.

Nous nous sommes régalés avec ces bons gâteaux et nous avons passé un agréable moment.

A la résidence Séniors, il y a souvent de belles et bonnes activités qui permettent des moments agréables, loin de la solitude...

ANIMATION JEUNESSE



Activité du Mercredi/Vendredi

Chaque **mercredi**, le SAJ propose des activités pour les jeunes à partir de 11 ans.

Exemples d'activités proposées entre mars et avril :

- jeux de société, jeux vidéos, débats et discussions entre pairs, baby foot, billard au local
- sortie à EVA pour découvrir les univers fantastiques de la Réalité Virtuelle
- visite du château fort de Mollkirch, sortie bowling à Erstein
- balade à vélo jusqu'au musée Würth

Les **soirées** : tous les vendredis soirs, sport au gymnase de Gerstheim. Des soirées jeux ou des sorties sont organisées.



Collège

Chaque **jeudi**, salle 12, atelier jeux de société de 12h à 13h.

Chaque **vendredi**, salle 12, atelier débat expression de 12h à 13h.

Retour sur les vacances d'Avril

Au programme :

- sortie ciné et fast food
- sorties piscine à Europa Bad, bowling et laser max à Dorlisheim
- p'tit dej théâtre(divers jeux d'expression) et p'tit dej littéraire
- visite du château du Bernstein
- atelier de découverte du cuivre
- rencontre multi console avec ps4 et switch sur vidéo projecteur
- ateliers survie, cirque, basket, pétanque au city-stade d'Obenheim
- jeu du loup garou géant suivi d'un barbecue à la MJAT
- atelier création de bonbons
- création de cerf-volant et peinture de meubles



**A noter dans ton agenda :
le 20 juillet, Cinéma en plein
air, derrière le club-house.**

Si tu as des idées, des envies de projets ou d'activités, n'hésite pas à prendre contact avec ton animateur pour échanger autour de tes envies.

Quand les cours sont finis, n'hésite pas à prendre contact avec ton animateur pour venir faire un tour au Local jeunes du SAJ.

Gaël Schmitt

1, Rue Reuchlin, 67150 Gerstheim / Mail : animationjeunesse.gerstheim@fdmjc-alsace.fr

Tel : 06.79.12.56.25 / Facebook et Instagram : Gael Saj

GRAINE DE CHAMPIONNE

Mya Girolt, 12 ans est devenue au mois d'avril 2023, vice-championne de France dans la discipline de boxe éducative anglaise (BEA).

Mya boxe dans la catégorie minimes filles 45-48 kg du boxing club de Benfeld depuis 3 ans, malheureusement elle a perdu 1 année d'entraînements et de compétitions pour cause de covid.

A son âge, elle détient déjà un très beau palmarès :

- championne du Bas-Rhin
- championne d'Alsace
- championne du Grand Est
- Vice-championne de France

Pour ces résultats, Mya s'entraîne 4 fois par semaine : 2 heures par séance et arrive à lier sport et vie scolaire qu'elle prend très au sérieux.

Après chaque entraînement, chaque combat, Mya se sent plus mature, sûre d'elle, c'est pourquoi elle désire évoluer vers la boxe amateur.

Mya ne regrette qu'une chose, comme pour tous les sports féminins, le manque de soutien de la fédération, des sponsors, du public ...

Elle souhaite remercier ses parents qui s'investissent, sa famille et ses ami(e)s ; mais surtout Mr MACHUCA Luis son entraîneur qui lui transmet son savoir mais aussi les valeurs de ce noble sport.



Qu'est-ce que la boxe éducative Anglaise ?

La boxe éducative inspire le respect. Elle est une forme de pratique ouverte à toutes et à tous (de 6 à 77 ans). Elle se différencie de la boxe amateur et professionnelle sur deux exigences fondamentales : ne pas nuire à son adversaire et être sanctionné pour tout comportement violent.

Une activité physique complète

La boxe éducative permet le développement de la vitesse, de l'endurance, de la souplesse et de l'élasticité.

Elle initie aux différentes techniques de boxe anglaise : l'attaque, la préparation d'attaque, la défense, la contre-attaque et le contre.

Mieux se connaître

L'entraîneur inculque au boxeur des connaissances, notamment la maîtrise de soi et le respect des autres, lui permettant de mieux gérer l'effort, l'espace et le temps afin d'accroître ses chances de remporter l'assaut.

La logique de l'activité "Boxe" reste identique quelles que soient les formes de pratique. Seule la puissance des touches les différencie. Les pratiquants doivent s'imposer par leurs qualités techniques et tactiques, mais en aucun cas par la puissance des coups.



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

ALTER ÉGO



Premier après-midi récréatif des seniors, le mardi 28 Février, au sein de la salle Commune de la Résidence Séniors.

Jeux, discussions et pour finir un bon moment de partage autour d'un café et d'un gâteau.

Si vous souhaitez participer, rendez-vous à la résidence séniors, les mardis des semaines impaires.

CLUB DE TENNIS DE TABLE (CTTO)

Les **résultats** de la saison 2022 /2023 sont :

En FFTT (Fédération Française de Tennis de Table) :

L'équipe 1 en Division LGETT 4 l'équipe 1 finit 7ème et risque de descendre dans la division inférieure.

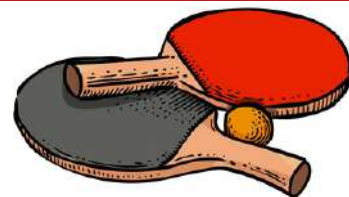
En AGR (ligue Avant-Garde du Rhin) :

L'équipe 1 en départementale - Division honneur l'équipe finit 4ème.

L'équipe 2 Division 1 finit 3ème.

L'équipe 3 Division 2, secteur Erstein Sélestat, finit 1ère. Elle accède en Division 1. Elle jouera les finales de la division le 22 mai à Eschau.

Performance jeunes en AGR : Timandre accède à la première place du podium.



Le 24 juin 2023, à partir de 13h30, aura lieu le tournoi interne du club à la salle des fêtes d'Obenheim et sera suivi par l'assemblée générale (18h30).

N'hésitez pas à venir faire un tour, si vous souhaitez des renseignements pour nous rejoindre la saison prochaine !

COMITÉ DES FÊTES

Marche du 1er Mai

Sous une météo clémente, les marcheurs avaient le choix entre un circuit de 5 ou de 10 km à travers le ban d'Obenheim.

Tous se sont retrouvés à la salle des fêtes autour de la traditionnelle soupe de pois cassés.

Merci aux bénévoles pour leur engagement qui a contribué à la réussite de cette journée.





LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

UNE SAISON PLEINE DE VITALITÉ ET DE DYNAMISME À L'ASO !

Féminines : le football pour toutes / tous



La saison 2022/2023 a permis de redynamiser la vie du club, tant sur le terrain qu'aux abords. En effet, la création d'une équipe féminine séniors est le signe d'un vrai engouement pour le club, géré par le Président Philippe Husson. Engagée en championnat depuis le mois de mars, l'équipe coachée par Sébastien Muller se forge l'expérience de la compétition en enchaînant les matchs chaque week-end. L'apprentissage est rude en terme de résultats pour le

moment mais la bonne humeur et les sourires sont toujours là ! La saison prochaine, l'objectif sera de conserver la dynamique collective tout en cherchant la progression en terme de résultats.

Pour cela, un nouvel entraîneur arrive. Merci au coach Seb' d'avoir accompagné le début de l'aventure.

Jeunes : la jeunesse au rendez-vous !

U7, U9, U11, U13... C'est environ 50 enfants qui foulent le terrain d'Obenheim chaque semaine. Et cela est possible grâce à l'engagement de quelques bénévoles et parents, dont les entraîneurs : Merci à Serdar, Romain, Damien, Marco, Gilles, Maxence, Diego. Le football animation (U7 à U11) permet aux enfants de découvrir et développer la pratique. Les U13, quant à eux, se sont confrontés à la compétition en relevant un beau défi : ils jouent les premiers rôles en D3. La saison prochaine va amener quelques évolutions dans les groupes de jeunes et nous cherchons à créer une nouvelle équipe U13 (date de naissance : 2012 et 2011).



Séniors : une équipe audacieuse.

En pleine reconstruction avec l'arrivée d'un nouveau coach et de nombreux joueurs, l'équipe entraînée par Valeriù Negruta a su s'appuyer sur de fortes valeurs de solidarité.

Surprenant et capable d'exploits, le coach a réussi à poser les bases d'une équipe compétitive pour la saison prochaine.



Vétérans : de l'expérience acquise.

Plusieurs nouveaux joueurs ont rejoint l'équipe cette saison, ce qui a contribué à la vitalité du groupe et du club. L'équilibre trouvé entre plaisir et compétition, les hommes de Captain Steph' ont su briller par quelques coups d'éclats en championnat et en coupe. Avec quelques renforts supplémentaires, les vétérans espèrent jouer les premières places la saison prochaine. Avis aux + de 35 ans !

La saison 2023/2024 est déjà en préparation, donc n'hésitez pas à nous contacter pour devenir joueuse, joueur, dirigeant ou bénévole.

Rendez-vous le 24 septembre 2023 pour les festivités des 100 ans du club.



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS



HARMONIE

Sortez de la chambre, la musique se fête à la salle d'Obenheim!

Depuis quelques mois, les rangs de l'Harmonie sont bien garnis et les musiciens se réjouissent de leur rendez-vous hebdomadaire. "Avec tous les instruments réunis, ça rend beaucoup mieux que toute seule" avoue Margaux, une jeune flûtiste. "En plus, on joue des musiques connues" se réjouit Lena, sa voisine de pupitre. On y trouve des classiques de la chanson française jusqu'à Games of Thrones. Que des airs qu'on aime fredonner ! "J'aime particulièrement Encanto [tiré du dessin animé du même nom] et ses mélodies. En plus, il n'est pas trop compliqué" confie Lena. "En fait je les aime tous et j'aime bien l'ambiance" renchérit Margaux.

Le programme éclectique de l'Harmonie d'Obenheim a été présenté samedi 25 mars lors du concert qui a réuni un public d'habitues. Les plus âgés auraient pu faire appel à un service de navette pour venir mais il n'a pas été sollicité cette année.

Préparer un concert, n'est pas une mince affaire. Chaque musicien a sa propre partition à lire et jouer. Le travail du chef d'orchestre est de coordonner tous les instruments ensemble, relever les imperfections et faire appliquer une interprétation commune à tous.



Tous les intéressés, petits et grands, ont pu assister à ce travail lors d'une "répétition ouverte" vendredi 5 mai dernier. On y découvre des instruments à vents (clarinettes, flûtes, hautbois, saxophones...), des cuivres (trompettes, trombone, cor, baryton, tuba...) et des percussions (batterie, timbale, xylophone...). Les musiciens préparent actuellement des pièces pour leur déplacement en Dordogne.



L'assemblée générale s'est tenue le 31 mars et s'est clôturée autour d'un verre de punch. Pas de changements dans l'organisation, une bonne dynamique a été relevée et un riche calendrier est proposé.



Prochains rendez vous musicaux :

- 18 juin 2023 - animation musicale d'un culte à Obenheim
- Août 2023 - série de concerts en DORDOGNE

L'Harmonie a cependant été marquée par le décès de Louis, un pilier de l'orchestre.

Il était de toutes les répétitions, concerts, préparations et manifestations. Outre ses talents de chanteur et bon vivant, son énergie et des mains bricoleuses ont bâti la notoriété du marché aux puces et de la soirée de la St Sylvestre. Le groupe lui a rendu un dernier hommage lors de son enterrement en février.



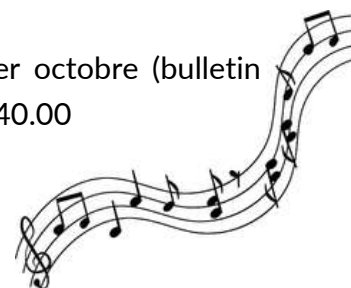
Prochaines dates de manifestations organisées par l'Harmonie :

Le "**Before Brunch**" en musique ! : le 18 juin devant la boulangerie Ludwig, à partir de 8h30 pour une aubade.

Marché aux puces : Inscription ouverte pour le dimanche 1er octobre (bulletin d'inscription disponible au 2 rue Jean de Beaumont, 06.85.91.40.00 ou harmonie.obenheim@gmail.com)

Intéressés par les activités musicales et la vie associative ?

Contact : **Materne Woehrel 06.42.85.01.31**



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE

Voyage à Ouessant

Du 26 au 30 mai, 45 Alsaciens se sont déplacés à Ouessant. Si certains ont retrouvé des amis de longues dates, d'autres ont découvert pour la première fois l'accueil chaleureux des familles bretonnes.

Une palette variée d'activités attendait les visiteurs : ballade avec le Canot SNSM, visite du phare du Stiff et de l'exposition, sortie nature avec découverte de la faune et de la flore, visite de la nouvelle distillerie et de l'atelier Algues, découverte des plantes médicinales et comestibles.



La journée de dimanche était réservée au repas officiel et à l'échange des cadeaux entre les municipalités et les deux comités de jumelage ainsi qu'à la découverte de l'atelier cartonnage.



Denis Palluel - Rémy Schenk
Maires des communes



Françoise Lamour - J-Claude Riccobène
Présidents des comités du jumelage



Les familles ouessantines ont cuisiné des spécialités locales pour les visiteurs et leur ont fait découvrir la diversité des paysages : anses sableuses, rochers, phares...



Crêpe façon ouessantine



Ragoût sous la motte



Cadeaux offerts et reçus pour le jumelage



Phare du Créac'h

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

La parole aux participants :

Jonas : "J'ai bien aimé la traite des vaches, la plage et sauter sur les rochers. J'ai vu des phoques, des crabes, je m'intéresse beaucoup à la faune. J'ai aussi aimé le voyage en bateau."



Lucie a apprécié l'accueil et les nombreux échanges. Comme sa famille possède des moutons, elle a appris la technique pour les attacher et comment filer la laine.



Aurélié a connu Ouessant lors d'échanges scolaires et y a séjourné en juin 1992 avec les élèves de l'école d'Obenheim. Elle y est retournée deux fois et maintenant elle fait découvrir la beauté des paysages à sa famille.



Martine et Gérard : Les boulangers de notre village ont été chaleureusement accueillis, ont admiré la diversité de cette île. Ils se sont régalés avec les spécialités de poissons. "Le séjour fut court, nous sommes prêts à y retourner."

Régine et Rémy : "Nous avons loué des vélos électriques. Cette liberté nous a permis de découvrir toutes les extrémités de l'île et la variété des paysages, de la faune et de la flore."



De gauche à droite : Yette, Martine, Antoine, Corinne

Sabine et Bruno ont été reçus chez les mamies qui s'occupent de l'église. Ils ont retrouvé la convivialité et la gentillesse qu'on leur connaît et ont passé de bons moments avec Martine, Yette et Antoine. Ils ont aussi apprécié la bonne organisation de l'ensemble du déplacement et du séjour.



Odette s'est rendue au moins une quinzaine de fois à Ouessant, elle aime ce dépaysement et la chaleur de l'accueil. "Quel plaisir à revoir les amis et aussi à les recevoir à Obenheim !"

Evelyne et Gérard ont été hébergés dans une autre famille à chaque voyage, des expériences enrichissantes et de nombreuses connaissances sur l'île.



Christiane et Simone : "Nous avons été très bien accueillies. Notre hôtesse, une vraie guide qui nous a conduites dans les coins d'Ouessant et nous en a raconté leur histoire. Nous avons trouvé une grande chaleur humaine : est-ce lié à l'insularité ?"



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

Les participants à la découverte des plantes médicinales et comestibles ont été unanimes à louer la qualité de la sortie, une vraie leçon d'herboriste sur les usages de plantes et aussi leur toxicité.

Le mot de la fin à notre couple alsacien-ouessantin **Laurent et Laurence** : "Nous avons apprécié l'organisation générale et la variété des activités proposées. Cette fois-ci, la météo était différente par rapport aux autres voyages !"



Oeillets maritimes



Crédits photos : Rémy Klipfel



ALTER ÉGO

Nouveauté à Obenheim : Marché d'Automne

Rendez-vous le Dimanche 29 Octobre à la Salle des Fêtes d'Obenheim. De nombreux artistes et artisans locaux seront présents. Petite restauration sur place au profit de l'Association Alter Ego.

Vous souhaitez exposer, vous connaissez des artistes ?

Contactez Mme ZEYSSOLFF Florence au 06.61.63.69.29



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



18 Juin : "Before Brunch !", Harmonie

18 Juin : Culte en plein air, Paroisse Protestante

21 Juin : Fête de la musique, Flexmachine

30 Juin : Kermesse scolaire

22 Juillet : Cinéma en plein air, Animation Jeunes

17 Septembre : Concours de pêche, APPMA

24 Septembre : Centenaire ASO

1er Octobre : Marché aux puces, Harmonie

7 Octobre : Marche des Sorcières, Comité des fêtes

29 Octobre : Marché d'Automne, Alter Ego

31 Octobre : Loto d'Halloween, ASO

5 Novembre : Bourse aux jouets, APPMA

11 Novembre : Armistice

3 Décembre : Fête des Séniors

15 Décembre : Fête de Noël de l'Ecole



Bienvenue aux familles !



M. FARIA Thibault et Mme BELLOU Manon
Maison éclusière n°77



Mme WERSINGER Marie-Louise
1 rue du Kleinfeld



Famille ARMBRUSTER Eric
5 rue de Colmar



Mme GANTZER Sophie
1 rue de Cadouin



Famille LAMBERT Lionel et WEBER Coline
1 rue du Ried



Famille ABLITZER Tiffany et Noémie
18 rue de Colmar



Famille CHOLEZ Benjamin et SOMMER Sandra
3 rue de Molières



M. MAUPIN Kévin et Mme FISCHER Elodie
3 rue du Bataillon de Marche 24



Mme SCHNEIDER Cindy et M. DEGERMANN Régis
15 b rue de Colmar



Mme GEORGER Denise
2 rue des Vergers

Décès



M. ANDNA Jean-Paul
Le 4 Février 2023

M. MEYER Louis
Le 6 Février 2023

M. SPIELMANN Louis
Le 24 Février 2023

Mme FENRICH Lucie née SCHLADENHAUFEN
Le 14 Mars 2023

M. THALGOTT Ernest
Le 24 Mars 2023

M. BOUAYED Jean-Marc
Le 29 Mars 2023

M. AMANN Bernard
Le 8 Avril 2023



Naissances



17 Février 2023 : Ewen
Fils de MEYER Kévin
et de HAMMERSCHMIDT Tatiana



28 Février 2023 : Andréa
Fils de ABLITZER Tiffany
et de STURM Noémie



10 Mars 2023 : Maddie
Fille de LAMBERT Lionel
et de WEBER Coline



28 Mars 2023 : Timothé
Fils de BLETNER Julian
et de ANDNA Emeline



13 Avril 2023 : Jassim
Fils de ASSARDA Jaouad
et de BELKAID Soukaina



29 Avril 2023 : Timothée
Fils de WAGNER Jérémy
et de JILLI Myriam



Anniversaires

80 ans

06 Juin 2023
Mme SCHAEOLDERLE Lilli-Anne née SCHMITT

85 ans

07 Mars 2023
Mme TARCY Christiane née ANDLAUER

17 Mars 2023
M. HEILBRONN Eric

90 ans

19 Mai 2023
Mme KOENIG Germaine née GRINNER

10 Juin 2023
Mme BRONN Clodette née KLASTER

96 ans

04 Mars 2023
Mme DIETZ Lilly née BUSCH

Noces



02 Mars 2023 : 50 ans de mariage
Mme FUCHS Marie-France et
M. KIEFFER René



Mariages



20 Mai 2023 :
M. DANNHOFF Mathieu
et Mme BREITBARTH Bianca



Vous venez d'emménager à Obenheim : pensez à venir en mairie pour vous faire connaître et vous déclarer, vous inscrire sur les listes électorales, déposer vos dossiers d'urbanisme, faire vos démarches administratives (hors carte d'identité et passeport) et pour vous informer sur le village.



Vous fêtez vos 85 ans, 90 ans, 95 ans ou 100 ans ?

Vous fêtez vos Noces d'Or, Noces de Diamant ou Noces de Platine ?

Pour éviter tout oubli, merci d'en informer le secrétariat de la Mairie.

Vous souhaitez communiquer dans l'Appariteur ?

Contactez Florence ZEYSSOLFF par mail : flozey67@gmail.com

Ou contactez le Facebook du village.



Coordonnées de la Mairie :

 3 Place du Général de Gaulle

 mairie@obenheim.fr

 03.88.98.30.33

 [Quoi De Neuf Obenheim](#)

 www.obenheim.fr

Horaires de la Mairie :
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h
le Mardi et Vendredi de 14h à 18h



Bulletin municipal édité par la mairie d'Obenheim -

Directeur de la publication : Rémy SCHENK

Crédit photos : Conseil Municipal, associations locales, Ecole Sabin Salinas, Rémy Klipfel

Dépôt légal : juin 2023 - Imprimé par la mairie à 700 exemplaires -

Ne pas jeter sur la voie publique